

Bridge Club de Bourges
16 Allée Napoléon III
18000 BOURGES
bridge-club-bourges@orange.fr
02 48 25 92 50

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du BCB du 23 juin 2023

Présents

MF.Le Bras	C.Bourgès	C.Page
M.Fonsagrive	J.Luret	L.Debas
M.Bedu	G.Mousserin	P.Fraigne
A.Soulé	R.Darnault	

Absents excusés

J.Monti

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres du CA, la présidente ouvre la séance dont le but est d'affiner certains points pour la saison à venir.

1. Point financier

Michèle BEDU présente en séance le budget prévisionnel 2023-2024. Certaines opérations sont déjà engagées :

- changement du volet roulant de la porte d'accès principale (987,12€)
- achat d'un aspirateur pour le nettoyage du club (191,98€)
- achat d'un encart publicitaire dans le futur agenda de comité (90€)

Le CA valide la proposition de budget à l'unanimité.

Après discussion, le CA décide de maintenir le site internet du club (<https://bcb.club.ffbridge.fr/>) pendant 1 an pour un coût d'abonnement de 99€. Les adhérents sont invités à le visiter régulièrement ; outre les photos des activités, les tableaux d'honneurs seront dorénavant publiés sur le site.

2. Conseil régional

Mireille FONSAGRIVE a assisté au conseil régional de comité le 20 juin dernier et résume les principaux points abordés lors de cette réunion :

- le résultat financier du comité est positif, en raison de 2 facteurs principaux : une douzaine d'arbitrages « gratuits » et une augmentation du retour des joueurs en club au détriment du jeu en ligne
- le calendrier de comité proposé le 14 juin dernier est validé (en pièce jointe du présent PV)
- la FFB souhaite vendre son siège de Saint-Cloud afin de prendre une location intra-muros plus adaptée à ses besoins

- le comité n'augmentera pas ses tarifs en 2023-2024 afin de limiter l'augmentation aux seules hausses de la FFB, notamment sur la licence qui passera à 35€.
- il n'est plus nécessaire d'être licencié dans un club pour participer à l'interclub dans ce club. Il faudra néanmoins être sympathisant (adhérent).
- de nombreux clubs ont demandé une journée de formation à la direction de tournoi

3. SCI

Marie-Françoise LE BRAS est la présidente de la SCI (propriétaire) et la présidente du club (locataire). Afin d'éviter d'être juge et partie, Marie-Françoise LE BRAS demande au CA de mandater Mireille FONSAGRIVE pour représenter le BCB auprès de la SCI, proposition validée à l'unanimité par les membres présents.

Pour information, afin de normaliser les écritures comptables, le club verse à la SCI un loyer annuel qui représente la taxe foncière acquittée par la SCI.

4. Mentorat

Présenté lors de la dernière assemblée générale, l'instauration de mentors (parrains) pour les élèves de l'EDB a pour but de permettre à ces derniers d'entrer « en douceur » dans les tournois de régularité. 17 personnes se sont portées volontaires et le CA les remercie. La constitution des paires a été discutée et il ressort que :

- les moniteurs sont les mieux placés pour effectuer cet appariement
- il y a plus de mentors que d'élèves donc les 1^{ers} mentors inscrits ont été retenus
- les mentors non retenus pour l'école de bridge actuelle seront appariés avec les nouveaux élèves de 1^{ère} année que le club espère nombreux à la rentrée prochaine

Appariement retenu par le CA suite à proposition des moniteurs M.GOUTTEBESSIS et P.FRAIGNE :

Cours	Elève	Mentor
3 ^{ème} année	Dominique BARAUD	Françoise BROSSARD
	Edith BERNIS	Bernard BROSSARD
	Hugues BERNIS	Marie-Françoise LE BRAS
	Monique DANJOUX	Michèle BEDU
	Christine DULAC	Gérard RECASENS
	Yves FOULQUIER	Bernard MEUNIER
	Yves PATRIARCA	Louis DEBAS
2 ^{ème} année	Catherine BURON	Gisèle MOUSSERIN
	Jean-Michel BURON	Guy LE BRAS
	Josianne CHAUVEAU	Jean-Marc DUBOIS
	Elisabeth DOUKHAN	Richard DARNAULT
	Jean-Paul MONEREAU	Agnès SOULE
	Guy SIBER	Michel SCHUSTER
1 ^{ère} année		
		Jean-Pierre SICARD
		Marc BUTET
		Jacqueline LURET
		Jean-Marc BONNETON

Les mentors sont cordialement invités à appeler leur élève pour une première prise de contact.

5. Activités futures

Pour rappel, le club suspend les tournois du mardi cet été, du 4 juillet jusqu'au 5 septembre inclus. Les tournois du mercredi sont maintenus et débutent à 19h00 et non plus 19h45. Inscriptions sans changement, sur le site de la FFB selon les modalités actuelles.

Le CA discute des dates pour les principales activités 2023-2024 présentées en assemblée générale. La plupart se dérouleront un samedi mais certaines (tournoi de Noël, AG) seront organisées un jeudi par obligation, de nombreux créneaux étant hypothéqués par les compétitions ou les vacances. L'attention des adhérents est appelée sur le point suivant : ces activités seront limitées aux adhérents et à leur conjoint, excluant donc toute invitation de tierce personne. Le calendrier retenu figure en pièce jointe du présent PV ; il sera éventuellement affiné / modifié en cours de saison et sera affiché au club.

Forum des associations (responsable P.Fraigne) et portes ouvertes (responsable M.Fonsagrive) : ces échéances assez proches feront l'objet d'un message mi-août pour recenser les volontaires.

La prochaine réunion du CA est fixée au vendredi 29 septembre 2023.

La présidente

ORIGINAL SIGNÉ

Le secrétaire

ORIGINAL SIGNÉ